

Un recours pour les familles confrontées aux conséquences liées au vieillissement d'un parent.

LA MEDIATION FAMILIALE

Séance collective d'information sur la médiation familiale à destination des personnes et des professionnels

**Jeudi 19 novembre
de 14h30 16h30
à la Maison Feutren à Paimpol**

(en face de la mairie à côté de la salle de spectacle La Sirène)

« Mes frères habitent loin et je ne suis plus capable de m'occuper seule de mes deux parents vieillissants. Comment leur en parler? »

« Sans nous concerter, notre sœur a fait entrer notre père en maison de retraite. Depuis, nous ne nous parlons plus. Comment trouver un accord pour le financement? »

« Notre père n'est plus en capacité de gérer ses affaires. Je pense qu'une mesure de tutelle est nécessaire. Comment aborder le sujet en famille? »

Certaines périodes de la vie génèrent des changements dans l'organisation de la vie de la famille. L'entrée dans la dépendance nécessite parfois des interventions à domicile ou l'accueil en établissement. A toutes ces étapes, de nouvelles questions se posent et des solutions sont à trouver. Ces événements de la vie peuvent aussi conduire à des tensions ou des conflits au sein de la famille.

La médiation familiale est une démarche volontaire qui permet de vous accompagner dans ces changements.

